

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mai 2016

---

JUSTICE DU XXIÈME SIÈCLE - (N° 3726)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

## AMENDEMENT

N ° 323

présenté par  
M. Le Bouillonnet et M. Clément

-----

### ARTICLE 4 QUATER

À l'alinéa 3, supprimer les mots :

« dressée par la cour d'appel ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de simplification rédactionnelle.